



Préservation de l'élevage extensif gestionnaire des zones humides

Mission CGAAER n°16100 CGEDD n°010813-01

Présentation séminaire « Zones humides du Gers »
11 décembre 2018

Yves BRUGIÈRE

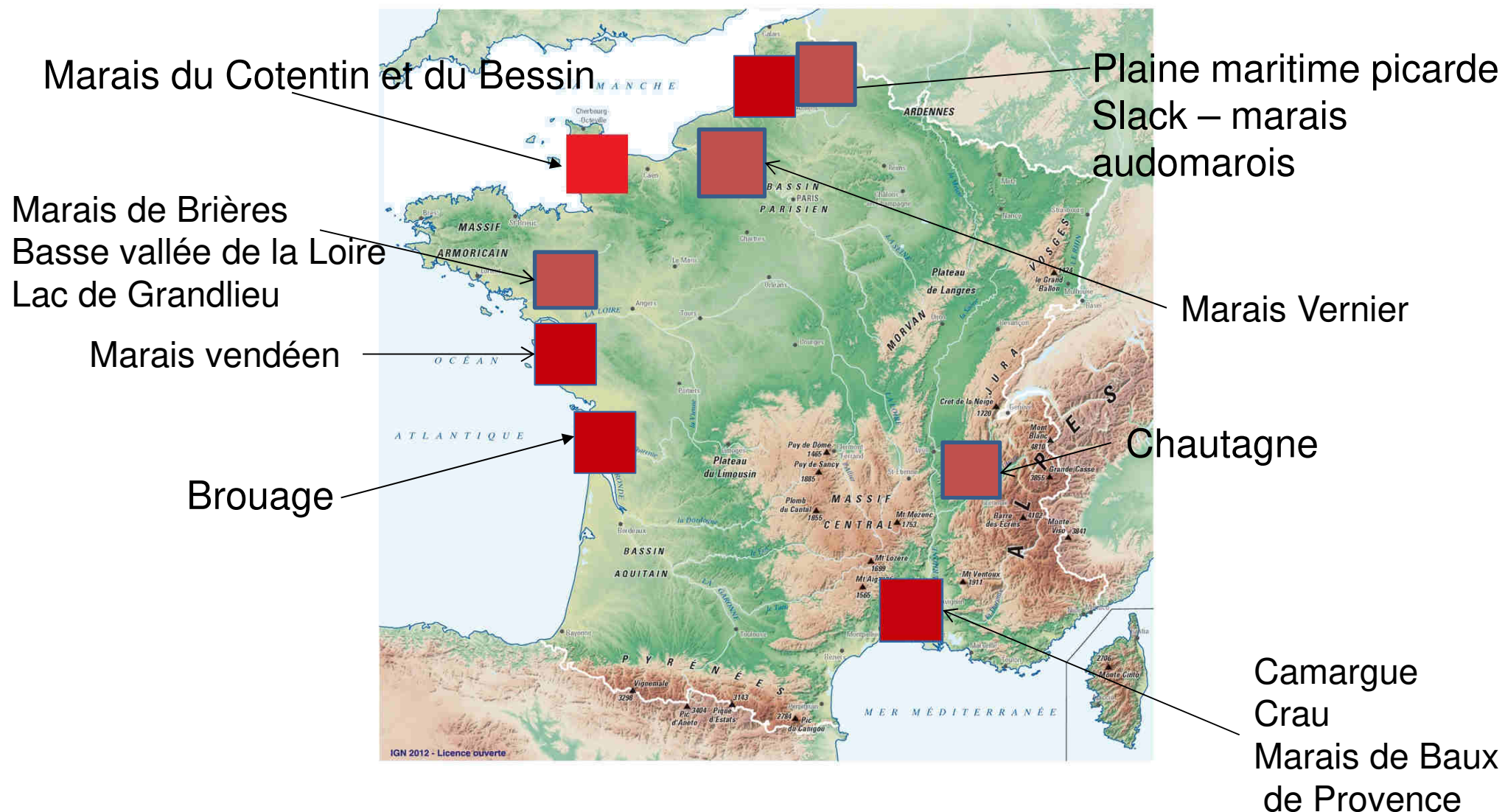
▣ La lettre de mission

- ▣ Milieux humides reconnus pour services écosystémiques. Élevage extensif mise en valeur la plus pertinente.
- ▣ Élevage en situation difficile, biodiversité diminuée.
- ▣ Semble manquer un projet de territoire partagé au delà de l'approche agricole et environnementale.
- ▣ Demande aux Conseil Généraux Agriculture et Environnement
 - Identifier des territoires où enjeux
 - Analyser ces territoires et leurs dynamiques
 - Proposer des solutions innovantes
 - Expérimenter sur au moins trois sites

▣ Les Chargés de mission

- ▣ CGEDD : Marie Hélène AUBERT, François GUERBER.
- ▣ CGAAER : Charles DEREIX, Yves BRUGIÈRE

Sites visités



Élevage et milieux en situation d'urgence

● **Des éleveurs en difficulté et des soutiens financiers non pérennes et vacillants:**

- ▶ **Crise de l'élevage**, prix des produits très faibles voire absence de revenu des éleveurs, incertitudes à long terme sur les marchés et la valeur des exploitations à transmettre
- ▶ Compétition autour des milieux humides entre élevage et autres activités agricoles, de chasse ou pêche ou tourisme
- ▶ Suppression PHAE; MAEc fortement modifiées et NON PAYÉES depuis 2 ans avec incertitude au-delà de 2020; ICHN en attente => **Crise de confiance**

● **Une qualité écologique des milieux qui se dégrade:**

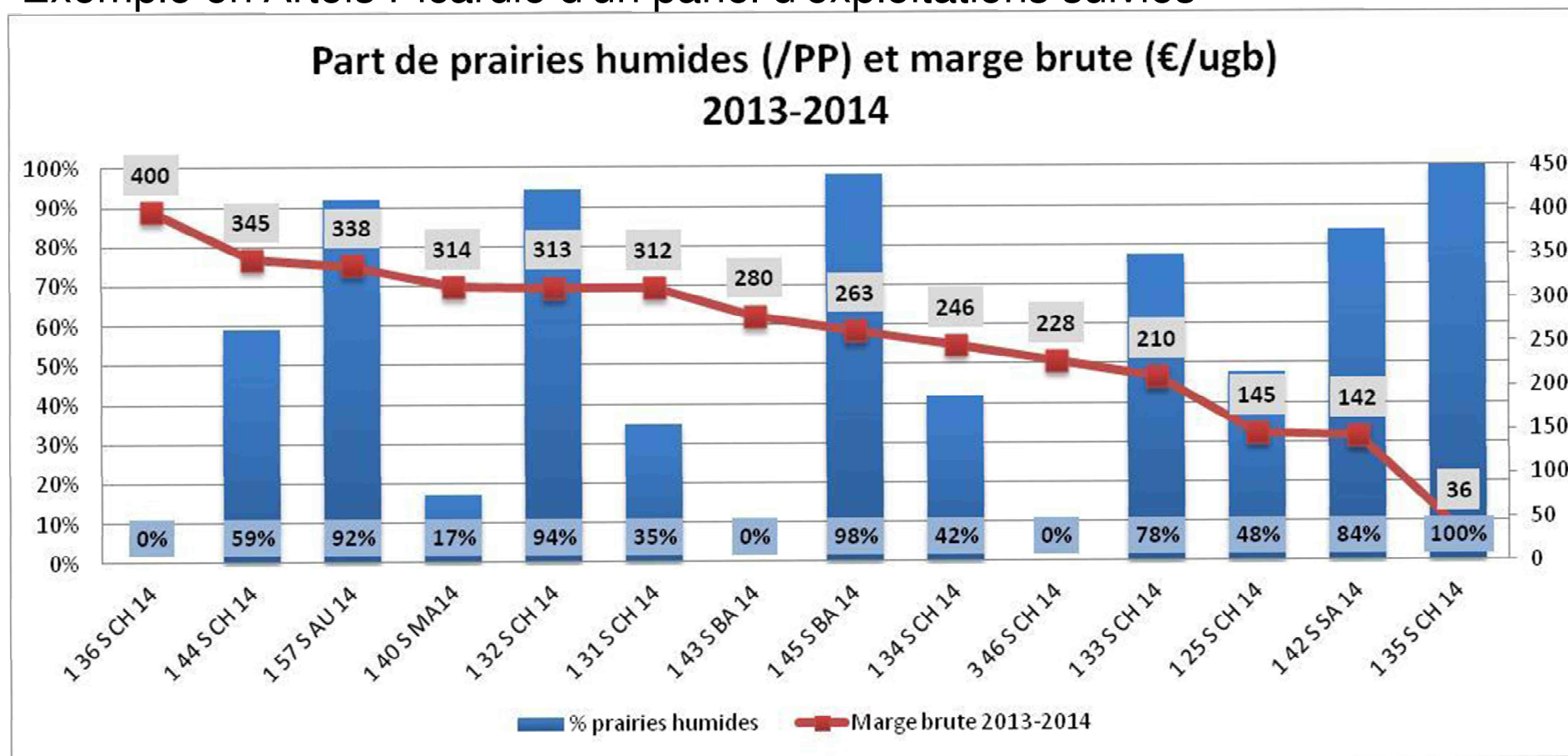
- ▶ Retournement de prairies
- ▶ Fermeture des milieux, discontinuité ou disparition d'habitats
- ▶ Diminution ou disparition d'espèces, modification du fait des espèces invasives
- ▶ Qualité des masses d'eau se dégrade, eau circule difficilement

Assurer un revenu aux éleveurs : condition pour préserver l'élevage extensif

- Jouer sur la quantité n'est pas la voie adaptée aux milieux humides
- Diminuer les charges à travers un système pâturant maîtrisé
- Améliorer la qualité des produits et leur valorisation
- Soutenir la production à travers des aides financières aux éleveurs
- Inciter à des démarches collectives sur l'ensemble d'un territoire

Corrélation prairie humide et marge brute

Exemple en Artois Picardie d'un panel d'exploitations suivies



Deux actions nouvelles au regard du programme d'action ZH

- ▣ **Des MAEc collectives**, plus proche de la réalité du terrain, adaptable selon saison, laissant place à l'intelligence locale
 - ▣ Un collectif d'agriculteurs, interface de contractualisation entre agriculteurs et la Région, autorité de gestion
 - ▣ Un PAEC définissant l'objectif d'une mosaïque d'habitats favorables aux espèces à enjeux
 - ▣ Un cahier des charges lié à une gestion pâturante

- ▣ **Une expérimentation sociale** « Si c'était à refaire, on commencerait par l'humain »
 - ▣ Accord, engagement et implication des éleveurs pour co-construire des solutions concrètes
 - ▣ Identifier les formes de regroupement possibles, groupes locaux de coopération et d'échange
 - ▣ Valoriser le rôle des femmes

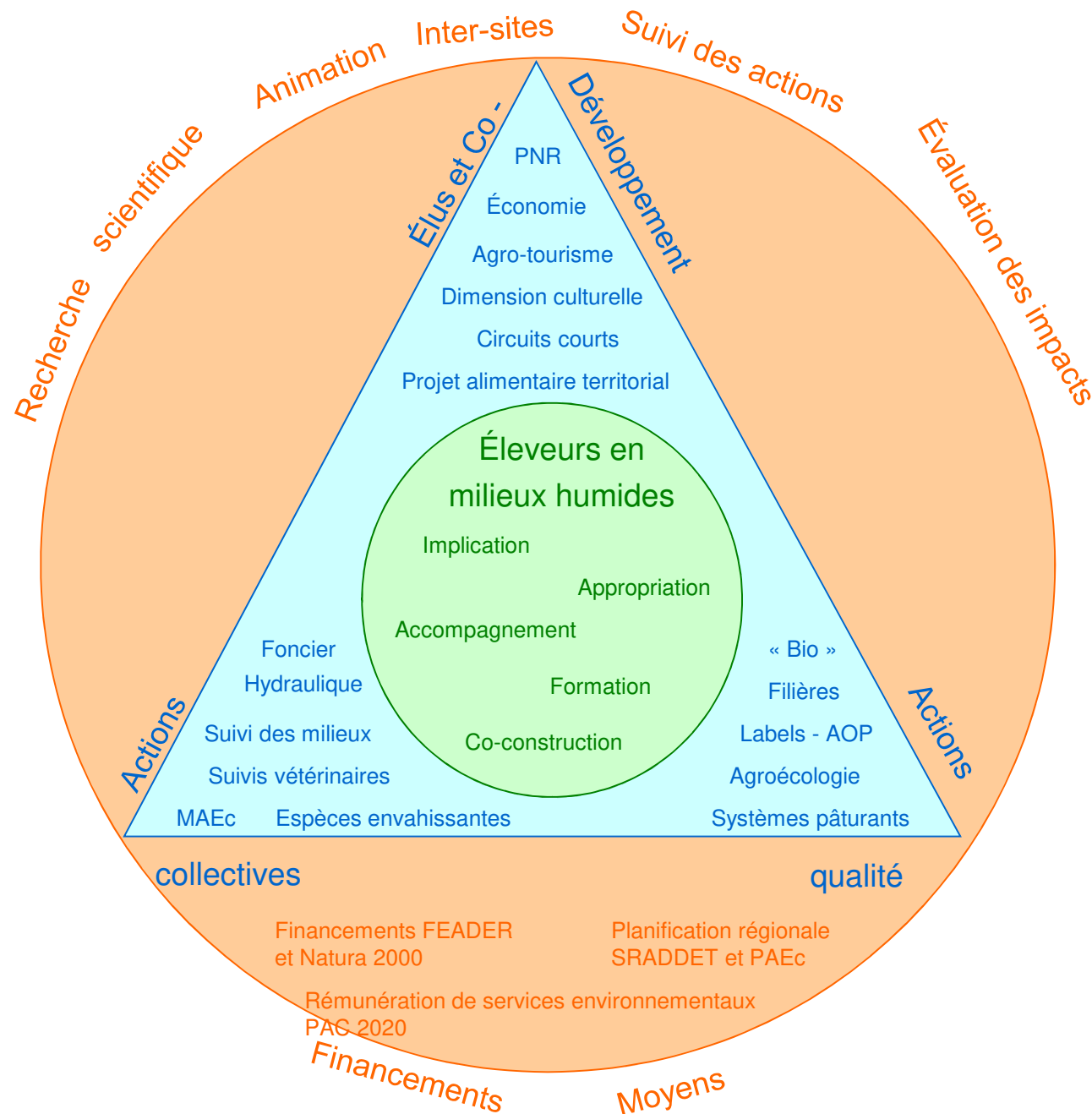
Du catalogue de mesures à l'action systémique

- **Deux conditions préalables pour réussir**

- ▶ Une volonté politique forte des élus, de l'échelon national à l'échelon territorial
- ▶ La motivation et l'implication réelle des éleveurs sur l'ensemble de la zone humide concernée via un processus participatif accompagné

- **Des actions complètes, cohérentes et transversales en vue d'une synergie au niveau local : le projet de territoire**

- ▶ Actions qualité
- ▶ Actions collectives
- ▶ Co-développement



Le développement durable des milieux humides en territoires d'élevage

Des actions qui font système dans le cadre d'un **projet territorial** (triangle bleu)
et d'une **gouvernance inter sites** (cercle orange)

▣ Les composantes du projet de territoire : ▣ l'axe d'actions de développement local

Mesure	Objectif
<i>Gouvernance</i> 	Installer une gouvernance multi-acteurs, pilotée par les élus du territoire, ouverte à toutes les parties prenantes (élus, éleveurs, activités économiques, administrations, associations, personnes compétentes) et simplifiant les relations avec l'administration. Instaurer une relation privilégiée avec le Conseil régional.
<i>Diversification touristique, économie locale</i>	Développer de façon professionnelle de nouvelles activités touristiques, culturelles et de loisirs, qui puissent constituer un revenu complémentaire et bénéficier au territoire.
<i>GEMAPI</i>	Limiter les submersions des activités et lieux de vie, selon des scénarios optimisés de gestion des milieux humides inondables, qui tiennent compte des conséquences du dérèglement climatique à venir et soient décidés en fonction des dommages et des contributions des différents acteurs concernés

▣ **Les composantes du projet de territoire :** ▣ **l'axe d'actions de qualité**

Mesure	Objectif
<i>Systemes pâturants</i>  Le réseau technique pour la valorisation des végétations naturelles par l'élevage.	Redéfinir le système d'exploitation pour développer le pâturage des prairies humides et diversifier leur flore, tout en minimisant les charges
<i>Le « Bio »</i> 	Augmenter de façon significative la proportion de surfaces agricoles en milieux humides où l'élevage soit labellisé « bio » ou bien ait évolué vers une approche agroécologique.
<i>Marketing des produits</i>	Généraliser un élevage qui débouche sur des produits finis pour les filières lait comme viande, pour promouvoir ces produits et les valoriser à meilleur prix de vente par l'éleveur dans le cadre d'un projet alimentaire territorial
<i>Filières</i>	Disposer des équipements nécessaires à la transformation des produits de l'exploitation et à leur vente à proximité

□ l'axe d'actions collectives

Mesure	Objectif
Foncier	Utiliser les instruments fonciers dans une vision de long terme pour à la fois faciliter la conduite des exploitations, permettre l'aménagement au moindre coût des infrastructures (desserte, points d'abreuvement...) ou bâtiments nécessaires et accueillir de jeunes éleveurs.
Gestion des niveaux d'eau	Formaliser le règlement d'eau accepté par toutes les parties prenantes, dans chaque unité hydraulique indépendante
Espèces invasives	Limiter la présence d'espèces invasives (exotiques envahissantes ou autochtones proliférantes) via un plan d'action multi-acteurs à l'échelle du territoire
Santé animale	Assurer collectivement la bonne santé des animaux séjournant sur les prairies humides, sans conséquence néfaste sur les milieux et à un coût moindre que les traitements préventifs systématiques
Fossés privés	Assurer collectivement l'écoulement des eaux sur les parcelles d'élevage
Ouvrages hydrauliques collectifs	Planifier puis construire ou réhabiliter les ouvrages collectifs principaux, sous la maîtrise d'ouvrage d'AS fusionnées par système hydraulique
MAEc collectives	Dans le cadre d'un accord avec la Région concernée, organiser la gestion des MAEc par un groupement d'agriculteurs qui s'engage collectivement sur des objectifs environnementaux et des mesures aptes à atteindre ces objectifs, adaptables aux spécificités et aléas du territoire.

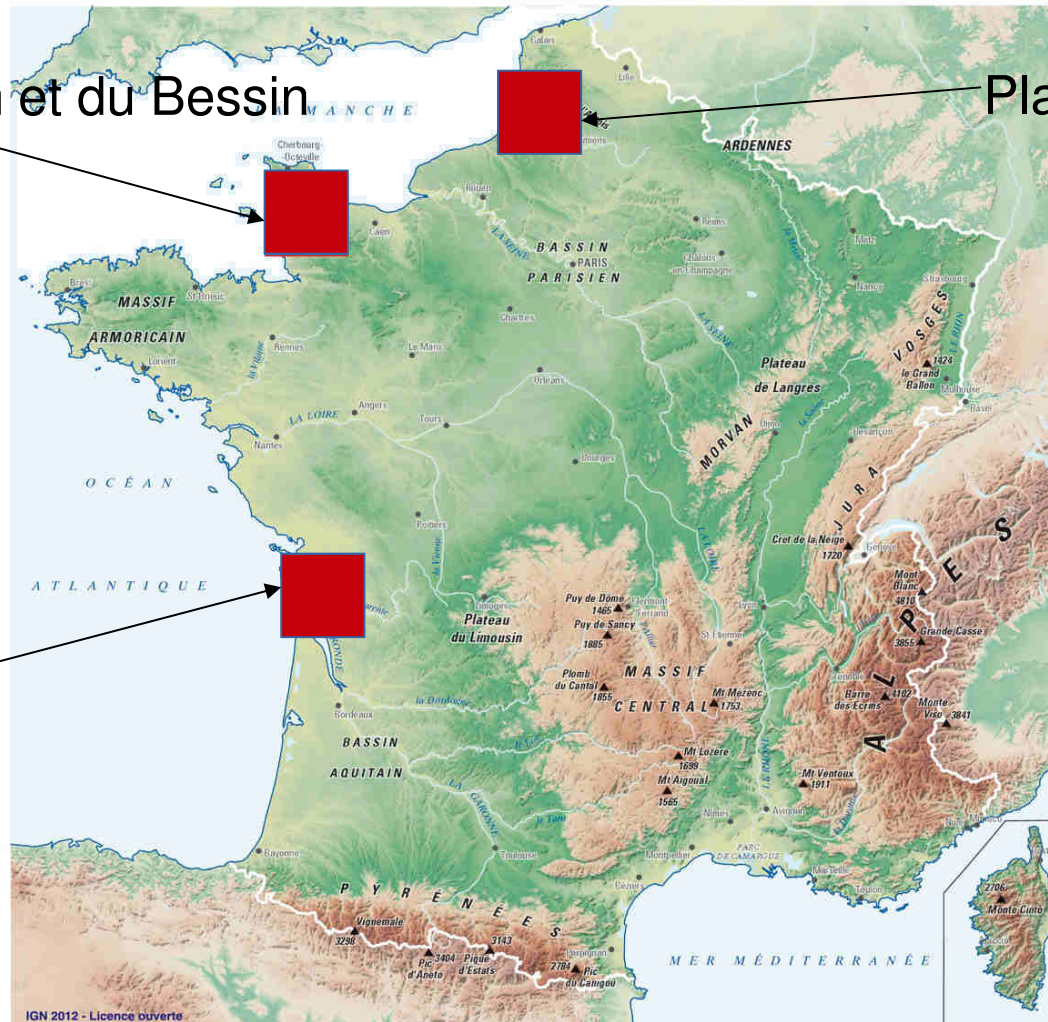


Trois territoires candidats à l'expérimentation

Marais du Cotentin et du Bessin

Plaine maritime picarde

Brouage



Lancement de l'expérimentation le 15 février 2018 à Rochefort

- ▣ Communiqué de presse conjoint du MTES et du MAAF le 21 février
- ▣ Cahier des charges de l'animation inter-sites pilotes élaboré conjointement
- ▣ Focus particulier sur les MAEc collectives et les PSE, en vue de la réforme de la PAC en 2020
- ▣ Visite du ministre MTES Nicolas Hulot le 6 avril 2018 en Charente maritime (17) avec présentation de l'expérimentation « Elevage en zones humides »
- ▣ Contacts :
 - ▣ v.pagani@agglo-rochefortocean.fr
 - ▣ FThinzilal@forum-marais-atl.com

Situation à fin 2018

- ▣ Implication forte des collectivités territoriales :
 - ▣ Entente inter-communautaire Marennes-Rochefort,
 - ▣ Syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral picard,
 - ▣ Syndicat mixte du PN Régional des marais du Cotentin et du Bessin
- ▣ Réponse à l'appel à projet de mobilisation collective pour le développement rural (AA MCPR) :
 - ▣ réponse positive dans l'été permet d'engager le travail
- ▣ Chantiers sur :
 - ▣ Amélioration du pâturage et suivi sanitaire
 - ▣ Création d'une AFP sur Brouage
 - ▣ Groupe de travail sur MAEc collectives et PSE à partir de la rentrée

Merci pour votre attention ...
place au débat ...

